

Désignation de l'entreprise		SAS AR SYSTEMS										Néant		*	
Adresse de l'entreprise		37 Rue Edmond Fariat										10000		TROYES	
SIRET		533776332000017													
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12										Durée de l'exercice précédent *		12	
												Exercice N clos le			
												30062025			
ACTIF												Net			
												3			
												1			
												2			
												3			
												4			
												5			
												6			
												7			
												8			
												9			
												10			
												11			
												12			
												13			
												14			
												15			
												16			
												17			
												18			
												19			
												20			
												21			
												22			
												23			
												24			
												25			
												26			
												27			
												28			
												29			
												30			
												31			
												32			
												33			
												34			
												35			
												36			
												37			
												38			
												39			
												40			
												41			
												42			
												43			
												44			
												45			
												46			
												47			
												48			
												49			
												50			
												51			
												52			
												53			
												54			
												55			
												56			
												57			
												58			
												59			
												60			
												61			
												62			
												63			
												64			
												65			
												66			
												67			
												68			
												69			
												70			
												71			
												72			
												73			
												74			
												75			
												76			
												77			
												78			
												79			
												80			
												81			
												82			
												83			
												84			
												85			
												86			
												87			
												88			
												89			
												90			
												91			
												92			
												93			
												94			
												95			
												96			
												97			
												98			
												99			
												100			
												101			
												102			
												103			
												104			
												105			
												106			
												107			
												108			
												109			
												110			
												111			
												112			
												113			
												114			
												115			
												116			
												117			
												118			
												119			

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AR SYSTEMS

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

3 0 0 6 2 0 2 5

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	bijoux	215	6 033	214	252 822	
		services *	217		218	55 355	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	-4 184	
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	303 993	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	117 764	
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	36 730	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	-14 279	
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	67 409	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243	1 135	244	7 557	
	Rémunérations du personnel*				250	33 075	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	23 244	
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254	15 381	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	69			
Total des charges d'exploitation (II)				264	286 879		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	17 114
Produits financiers (III)		280	85	Charges financières (V)		294	728
Produits exceptionnels (IV)						290	5
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	70	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	2 461
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						310	13 945
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	13 945	314	
Régime d'impôt	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)		324	2 461			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330			
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248				
	Frais de gestion des OPC*		249				
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		251		330			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999					
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997				
	Entreprises nouvelles (44 sexties)	986	ZFU -TE (44. octies A)	987			
	France Ruralités Revitalisation FRR (44 quinquies A)	181	JB1 (44. sexties A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	BUD (44 sexdecies)	992					
	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)		641				
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)		990				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)		649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352	16 406
Bénéfice col. 1		352		354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356					
Déficits antérieurs reportables : *				360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						370	16 406
Bénéfice col.1		370		372			

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

A.R. SYSTEMS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 16.000 €
SIEGE SOCIAL : 37 RUE EDMOND FARIAT
10000 TROYES

RCS DE TROYES 533 776 332

PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025
SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 DECEMBRE 2025

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale approuve la proposition de la Présidence et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 13 944,96 € €, décide de l'affecter de la façon suivante :

- Distribution de la totalité du bénéfice net comptable, complété d'une somme de 36.055,04 € prélevée sur le compte « Autres réserves », afin de porter la distribution globale de dividendes à la somme de 50.000 euros.

Ainsi, chaque action recevra un dividende de 312,5 €.

Les dividendes sont mis en distribution à compte de ce jour.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique de 12,8% au titre de l'impôt, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

En outre, il est pris acte que, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, le rapport de gestion mentionne les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices.

EXTRAIT D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 DECEMBRE 2025

TROISIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale approuve la proposition de la Présidence et, après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 13 944,96 € €, décide de l'affecter de la façon suivante :

- Distribution de la totalité du bénéfice net comptable, complété d'une somme de 36.055,04 € prélevée sur le compte « Autres réserves », afin de porter la distribution globale de dividendes à la somme de 50.000 euros.

Ainsi, chaque action recevra un dividende de 312,5 €.

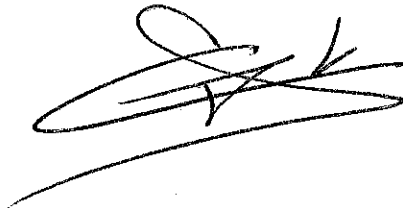
Les dividendes sont mis en distribution à compte de ce jour.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique de 12,8% au titre de l'impôt, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

En outre, il est pris acte que, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du CGI, le rapport de gestion mentionne les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidence
Monsieur Hervé TISSERONT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'H' followed by a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Désignation de l'entreprise		SAS AR SYSTEMS		Néant		*	
Adresse de l'entreprise		37 Rue Edmond Fariat		10000		TROYES	
SIRET		533776332000017					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12	
						Exercice N clos le	
						30062025	
ACTIF				Brut		Amortissements-Provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014	17 000	016	17 000	
	Immobilisations corporelles*		028	173 286	030	141 992	31 294
	Immobilisations financières* (1)		040	669	042		669
	Total I (5)		044	190 956	048	158 992	31 964
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	203 716	052		203 716
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	27 888	070		27 888
		Autres* (3)	072	10 489	074		10 489
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	101 949	086		101 949
	Charges constatées d'avance*		092	9 555	094		9 555
	Total II		096	353 597	098		353 597
	Total général (I + II)		110	544 553	112	158 992	385 561
PASSIF						Exercice N NET	
						I	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120			16 000	
	Ecart de réévaluation		124				
	Réserve légale		126			1 600	
	Réserves réglementées *		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)		132			313 682	
	Report à nouveau		134				
	Résultat de l'exercice		136			13 945	
	Subventions d'investissement		137				
	Provisions réglementées		140				
	Total I		142			345 227	
Provisions pour risques et charges				Total II		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			55	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			21 460	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 169 11 049)		172			13 936	
	Comptes courants d'associés		173			3 768	
	Autres dettes		175				
	Produits constatés d'avance		174			1 115	
	Total III		176			40 333	
Total général (I + II + III)						180	385 561
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	7 235	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AR SYSTEMS

Néant ☐ *

Exercice N clos le

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

3 0 0 6 2 0 2 5

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	bijoux	215	6 033	214	252 822	
		services *	217		218	55 355	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	-4 184	
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	303 993	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	117 764	
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	36 730	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	-14 279	
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	67 409	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)		243	1 135	244	7 557	
	Rémunérations du personnel*				250	33 075	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	23 244	
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254	15 381	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	69			
Total des charges d'exploitation (II)				264	286 879		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	17 114
Produits financiers (III)		280	85	Charges financières (V)		294	728
Produits exceptionnels (IV)						290	5
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	70	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	2 461
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						310	13 945
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	13 945	314	
Régime de réintégration	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)		324	2 461			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		330			
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248				
	Frais de réintégration (art. 239 sexies D)		249				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999					
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997				
	Entreprises nouvelles (44 sexties)	986	ZFU -TE (44. octies A)	987			
	France Ruralités Revitalisation FRR (44 quinquies A)	181	JB1 (44. sexties A)	989			
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	BUD (44 sexdecies)	992					
	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647				
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648				
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)		641				
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)		990				
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)		649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						352	16 406
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356			360	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						370	16 406

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.